1- Les éléments du patrimoine sont exprimés aux prix ou au coût d'acquisition (de possession) alors que lorsqu'ils ont fait l'objet d'un apport, ils doivent être évalués en fonction du moment, c'est-à-dire à leur prix actuel et en fonction aussi de leur utilité pour le projet.

2- Bilan de la société « Marbrerie du Souss » SARL au 10/01/1994 :

Actif immobilisé		
Immobilisation corporelles		
Terrains		770 000
Constructions		570 000
Matériel de transport		500 000
Mobilier		15 000
	Total I	1 855 000
Actif circulant hors trésorerie		
	Total II	-
Trésorerie-Actif		
Banques TG et CPD		30 000
Caisses RA et A		15 000
	Total III	45 000
	Total général	1 900 000

Financement permanent		
Capital social ou personnel		1 700 000
	Total I	1 700 000
Passif circulant hors trésorerie		
Dettes sur acquisition d'immob.		200 000
	Total II	200 000
Trésorerie-Passif		
	Total général	1 900 000-

* Souri = (570 000 + 15 000 + 500 000 + 15 000) – 200 000 ⇒ 900 000 Apport net

Saifi = 770 000 + 30 000 ⇒ 800 000 Apport net

Capital = 1 700 000